

Nançay, située aux portes du Loir-et-Cher, est une charmante commune solonote de 900 habitants qui a notamment inspiré l'écrivain Alain-Fournier pour son célèbre roman « *Le Grand Meaulnes* ». Le village mondialement connu pour ses sablés abrite également la Galerie Capazza, le Pôle des Étoiles, Aventure Parc et un golf.

à découvrir.....

Pôle des Étoiles



Dans les forêts de Nançay se cache un site unique au monde : la station de radioastronomie qui abrite entre autres le 4^e plus grand radiotélescope du monde ! À côté de la station, le Pôle des Étoiles vous ouvre ses portes pour un voyage cosmique : 1500 m² d'expositions interactives dont un planétarium numérique. Alors embarquez pour une expérience immersive en direction de la voute céleste.

Galerie Capazza



La Galerie Capazza, patrimoine historique du XVII^e siècle superbement restauré, rattaché au château de Nançay, vous ouvre ses portes de mi-mars à mi-novembre. Vous admirerez les œuvres de 90 artistes de notoriété internationale incarnant l'art contemporain dans les registres les plus représentatifs des arts plastiques : peinture, sculpture, photographie, verre, céramique, estampe et orfèvrerie.

L'église et sa fresque



2005 à 2009, la peinture murale « *Rencontre avec le monde sensible* ».

À l'origine, l'église Saint-Laurian se situait dans l'enceinte du château. À l'époque, le comte importuné par le bruit des cloches, la fit démolir et décida d'en reconstruire une neuve à son emplacement actuel (1624-1628). De nouveau détruite par un incendie (9 juin 1893), elle fut reconstruite l'année suivante, à l'identique, avec sa voûte de chêne réalisée par M. Fonteny. Restaurée de 1950 à 1958, Mme Montaine Fleurier, passionnée de peinture italienne et par la technique a fresco, y réalise, de

Étang de la Chaux



À deux pas du charmant village de Nançay, se situe l'étang de la Chaux. Un cadre ombragé et apaisant, le lieu parfait pour poser son panier et sa nappe vichy. Une carpe qui saute, le chant des oiseaux, le passage d'un héron, une libellule qui se pose sur votre épaule... Un étang est un lieu où il se passe toujours quelque chose.



Contacts

Office de Tourisme Sauldre et Sologne

1, rue de l'église
18700 Aubigny-sur-Nère
Tél. : 02 48 58 40 20

accueil.tourisme@sauldre-sologne.fr
www.aubigny-sologne.com



Conception graphique : R. Scapin 03 86 69 41 41
Crédits Photos : CRT Centre-Val de Loire, © D. Darault - Marque Sologne,
© Galerie Capazza, OT Sauldre et Sologne - Impression : Graph 2000.

Les sites Internet

Le Centre-Val de Loire à vélo et ItiVélo Centre-Val de Loire



présentent les outils pratiques pour la préparation des voyages à vélo en région Centre-Val de Loire (itinéraires, camps de base/mini-destinations, boucles).



www.pays-sancerre-sologne.com

Nançay.....

Un peu plus près des étoiles

BOUCLE 15



Balades à vélo en Pays Sancerre Sologne

Départs : Bureau d'information touristique de Nançay et Aventure Parc

Parcours : 16 km - 1h15

Facile



berryprovince.com

Nançay

Un peu plus près des étoiles

Rue des Faubourgs

Empruntez cette charmante rue et flânez dans le vieux Nançay où les maisons à pans de bois côtoient celles en briques typiques de Sologne.

Château de Nançay



C'est en 1010 que l'on trouve les premières traces du château de Nançay alors maison forte. En 1413, Jean de la Châtre, fortifie cette demeure. À la Renaissance et lors de la Révolution française, le château subira de nombreuses modifications avant d'être racheté en 1848 par Léon Pépin-Lehalleur, porcelainier de Vierzon, qui lui donnera son aspect définitif. Aujourd'hui, il appartient toujours à ses descendants. Privé, il ne se visite pas. Cependant, le parc est ouvert au public du 22 août jusqu'au 30 septembre, de 8h à 14h. L'occasion de se promener dans les jardins et d'admirer d'un peu plus près l'architecture de ce magnifique édifice.

Charte de bonnes pratiques

- Je respecte la nature et l'environnement.
- J'applique le code de la route.
- Je porte toujours un casque.
- Je maintiens un espace de sécurité avec le cycliste qui me précède.
- Je roule sans mettre en cause ma propre sécurité et celle des autres usagers de la route.
- Je respecte les autres usagers de la route.
- Je porte une tenue vestimentaire de couleur claire et si possible des vêtements réfléchissants afin d'être vu de loin.
- J'utilise un vélo équipé de façon réglementaire et en parfait état mécanique.
- Je suis correctement assuré.
- Je connais la procédure d'appel des secours en cas d'accident corporel (tél. : 112).
- Je choisis un parcours convenant à mes capacités physiques.
- Je prévois de l'eau et un en-cas.

